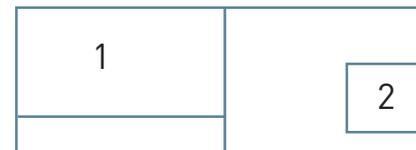
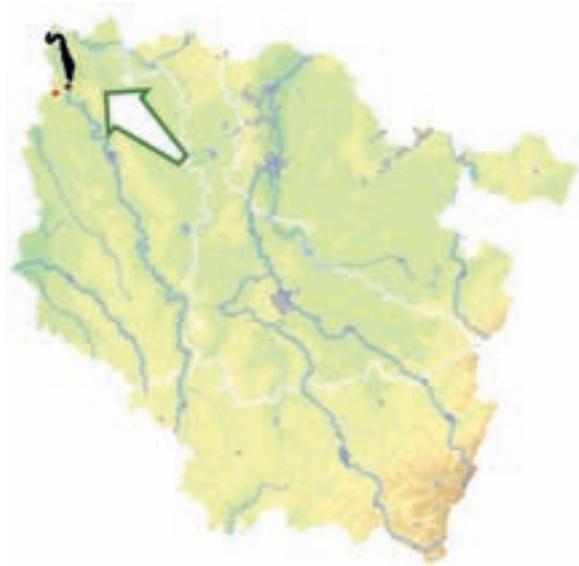




1 La vallée à Sasse-sur-Meuse © FRANÇOIS SCHWAAB
2 La Gratiolle officinale © FRANCK LE DRIANT





Vallée de la Meuse (secteur de Stenay)

Superficie : 2 338 ha

Département : Meuse

Maître d'ouvrage : CC Pays de Stenay

Opérateur : CPIE Woëvre – Côtes-de-Meuse



Des acteurs motivés au secours d'une diversité exceptionnelle

Le site « Vallée de la Meuse (secteur de Stenay) » concerne le dernier tronçon lorrain de la vallée de la Meuse, entre Dun-sur-Meuse au Sud et Pouilly-sur-Meuse au Nord. Il regroupe des écosystèmes* alluviaux*, développés dans le lit majeur du fleuve et des rivières périphériques. Leur fonctionnement est intimement lié à l'hydrologie de ces cours d'eau et de la nappe phréatique associée.

La complexité et la sensibilité des milieux prairiaux* et palustres sont liées à plusieurs caractères spécifiques au site :

- La vallée est surdimensionnée par rapport au fleuve qui l'occupe.
- La Meuse est lente, très méandrée, et évolue spontanément.
- Aussi faibles qu'elles soient, chacune des variations de relief dans ces étendues plates induit des changements dans les caractéristiques du milieu, dont découle une mosaïque d'habitats plus ou moins humides.

Les milieux prairiaux* constituent incontestablement le complexe d'habitats le plus remarquable de ce site. Ils y représentent le plus bel ensemble de prairies alluviales* subsistant en Lorraine, avec une remarquable séquence de communautés structurées en fonction du niveau hydrique. Les prairies mésophiles* à Colchique d'automne (*Habitat 6510*) couvrent 53 ha sur le site. Il s'agit de prairies de fauche rarement inondées, généralement peu fertilisées et d'une très grande richesse floristique, puisqu'on peut y dénombrer plus de 40 espèces végétales différentes sur une surface de référence de 50 m². C'est généralement ce type de prairies à faible durée d'inondation qui est le plus menacé par le retournement et la mise en culture. Une fertilisation élevée conduit à un appauvrissement et une banalisation de la flore, par extension des espèces les plus compétitives et élimination concomitante des autres espèces. Les prairies méso-hygrophiles* et hygrophiles* n'ont malheureusement pas été retenues comme habitats d'intérêt communautaire dans la directive « Habitats-Faune-Flore », pourtant ce sont elles qui abritent souvent les espèces les plus remarquables. Ainsi, une des plantes protégées emblématiques de ce site est la Gratiolle officinale, espèce liée aux prairies hygrophiles* à longue durée d'inondation, en forte diminution au niveau national et au bord de l'extinction à Stenay. Parmi les autres espèces protégées présentes dans ces prairies méso-hygrophiles* à hygrophiles*, figurent l'Œnanthe à feuille de Silaüs, l'Inule des fleuves ou encore la Stellaire glauque. L'arrêt de la gestion de ces prairies conduit à des mégaphorbiaies* luxuriantes à Reine des prés et Angélique sauvage (*Habitat 6430*).

À côté des prairies, la vallée présente d'autres habitats humides qui offrent également une très forte valeur environnementale : ripisylves*, roselières, noues*, lambeaux de la forêt alluviale* originelle, etc. Ces milieux constituent les zones d'accueil pour des espèces d'intérêt communautaire comme

le Vertigo de Des Moulins, l'Agrion de Mercure et le Triton crêté. Les roselières abritent également, mais sur un seul site, la Grande Douve, superbe renoncule protégée au niveau national. Les ripisylves* correspondent à des saulaies arborescentes* à Saule blanc (*Habitat prioritaire 91E0-1*).

Enfin, les eaux courantes du fleuve sont occupées par des plantes aquatiques d'eau peu profonde, enracinées avec les feuilles flottantes ou immergées comme la Callitriche ou les Renoncules aquatiques (*Habitat 3260*). La diversité et la qualité de cet habitat dépendent étroitement de l'hétérogénéité du lit mineur. Aussi, de nombreuses espèces d'intérêt

communautaire peuplent les eaux du fleuve et de ses annexes hydrauliques, comme la Mulette épaisse, la Bouvière, la Loche d'étang, la Loche de rivière et le Chabot commun. Sur les bancs d'alluvions plus ou moins grossiers déposés par la dynamique naturelle du cours d'eau, se développe une formation herbacée pionnière et éphémère de plantes herbacées nitrophiles* annuelles (*Habitat prioritaire 3270*).

Parmi les Mammifères, les Chiroptères sont bien représentés dans le site. Parmi les espèces inscrites à l'annexe II de la directive « Habitats-Faune-Flore », six espèces ont été inventoriées. Le Petit rhinolophe, le Grand rhinolophe, le Vespertilion à oreilles échanquées, le Vespertilion de Bechstein et le Grand murin se reproduisent dans le site et certaines nurseries qui y sont hébergées sont parmi les plus importantes de Lorraine. Fait exceptionnel, un individu de Minioptère de Schreibers, égaré bien au nord de la colonie d'où il est originaire, a établi ses quartiers d'hiver au sein du groupe de Grands murins hibernant à Stenay ; il y est régulièrement observé depuis 2006. Plusieurs espèces inscrites à l'annexe IV complètent cette liste ; parmi elles, mentionnons le Vespertilion de Daubenton et la Noctule commune.





- 1 Chevalier aboyeur © GILLES PIERRARD
- 2 Grand murin et Minioptère de Schreibers à Stenay © ROLLIN VERLINDE

1	
	2

Dans l'impressionnant cortège des 150 espèces d'oiseaux recensées sur le site, 62 sont classées dans la liste rouge nationale des espèces menacées. L'espèce phare de ce site est incontestablement le Râle des genêts qui est très lié aux prairies humides dans lesquelles il nidifie, ce qui rend sa reproduction très dépendante des dates de fauche. Le Courlis cendré, grand limicole* à l'élégant bec recourbé, ne peut lui aussi se maintenir que dans les prairies extensives* fauchées tardivement. D'autres espèces sont liées aux milieux humides et aquatiques, comme le Busard des roseaux, le Hibou des marais, le Butor étoilé, le Balbuzard pêcheur, l'Hirondelle de rivage, le Martin-pêcheur, le Cincle plongeur ou encore le Râle d'eau. Le site accueille aussi de nombreux limicoles* au passage, comme le Grand Gravelot, le Vanneau huppé, le Chevalier arlequin ou le Chevalier aboyeur. Enfin, la Grue cendrée et la Cigogne noire terminent, sans le compléter totalement, ce rapide aperçu des richesses ornithologiques du site.

Le site Natura 2000 et sa gestion conservatoire

Le site « Vallée de la Meuse (secteur de Stenay) » bénéficie d'une dynamique partenariale très importante et déjà ancienne, qui s'est confortée lors de la mise en œuvre de la procédure Natura 2000. Ainsi, les compétences naturalistes des ornithologues, le volontariat des exploitants agricoles, les démarches de valorisation du patrimoine naturel par les offices de tourisme sont autant d'éléments favorables à l'appropriation des enjeux environnementaux par l'ensemble de la population locale. Déjà en 1992, dans le cadre du programme LIFE « Vallées alluviales du Nord-Est de la France » LIFE92 NAT/F/012800, le Conservatoire des Sites Lorrains a pu acquérir 71 ha de prairies sur les communes de Stenay et de Mouzay.

Les principaux enjeux sont liés à la conservation des prairies naturelles et de l'ensemble des milieux naturels humides inféodés à la vallée alluviale* de la Meuse, mais aussi à la présence d'espèces particulièrement menacées au niveau régional, national ou international. Parmi celles-ci, le Râle des genêts peut être considéré comme l'emblème du site. La fragilité de cette espèce impose la prise de mesures de gestion énergiques, en particulier en ce qui concerne les dates de fauche. Ainsi, les contrats Natura 2000 passés avec les agriculteurs impliquent des reports de date de fauche qui vont jusqu'au 20 juillet et l'application d'une fauche centrifuge à 8 km/h maximum. Des « mesures d'urgence » permettent, suite à une campagne de prospection des mâles chanteurs, de proposer des actions immédiates aux agriculteurs, y compris hors du site Natura 2000. Les mesures prises en faveur du Râle des genêts donnent des signes très encourageants de réussite. Alors que son effectif national ne cesse de baisser, une dynamique positive semble s'être enclenchée sur Stenay et les autres sites de la vallée de la Meuse, la population ayant progressé, ce qui est un cas unique en France. Il joue ici le rôle d'espèce-parapluie : le Courlis cendré et les autres oiseaux prairiaux* bénéficient également des actions menées en faveur du Râle des genêts.

La Nature en fête

Le site de Stenay est l'un des sites sur lesquels une dynamique s'est développée, avec une mobilisation des collectivités, du monde associatif, du monde agricole et de l'ensemble des acteurs impliqués dans Natura 2000. Cette mobilisation est une condition nécessaire au sauvetage des nombreux habitats et espèces menacés sur ce site, en particulier le Râle des genêts, dont la situation reste précaire.

Le grand public participe également à cette dynamique, qui trouve son point d'orgue à l'occasion de la fête de la Nature organisée par les collectivités locales. Loin d'être une célébration d'une nature théorisée que l'on oublie le reste de l'année, cette fête est le symbole d'une certaine harmonie recherchée entre les activités humaines et la préservation de la nature. En témoignent, les nombreuses manifestations et sorties organisées, ainsi que les rues de Stenay pavées aux couleurs de Natura 2000.

Habitats représentés dans ce site

3260 3270 6430 6510 (8310) 91E0

Espèces représentées dans ce site

1016 1032 1044 1134 1145 1149 1163 1166 1303 1304 (1310)
1321 1323 1324

Oiseaux représentés dans ce site

A007	A023	A026	A027	A029	A030	A031	A034	A060	A072	A073
A074	A081	A082	A094	A097	A098	A103	A122	A127	A131	A132
A140	A151	A157	A166	A176	A177	A190	A193	A195	A196	

Documentation

CPPIE – PINATON A. (2005)
MULLER S. (2006)

DELALOY X. (1997)
PALTZ C. (1998)

GREVILLIOT F. *et al.* (2001)

